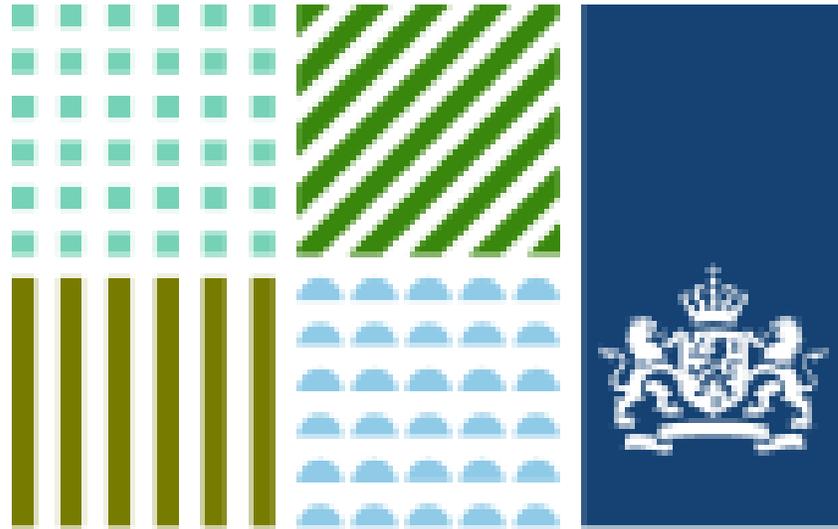




Ministerie van Landbouw,
Natuur en Voedselkwaliteit



GLB

Le Plan Stratégique National des Pays-Bas 2023-2027

“Mieux rémunérer l’agriculture durable”

Martijn Weijtens, Conseiller aux Affaires agricoles
Ambassade du Royaume des Pays-Bas

PSN Pays-Bas 2023-2027

Changement maximal

1. Plus de paiements de prestations
2. Soutien au renouvellement du secteur
3. Approche régionale des urgences
4. A la recherche de l'équilibre
5. Apprendre et motiver

Choix qui ont été faits

- Conditions de soutien près de la ligne de base de l'UE
- Transfert du 1er au 2ème pilier 15% -> 30%
- Plus de financement complémentaire de l'Etat
- Croissance de la surface d'agriculture 'nature et paysage' (ANLb)
- Connaissances & innovation
- Plus de soutien aux jeunes agriculteurs

Premier pilier 2023-2027:

€ 2,776 Md.

Deuxième pilier 2023 -2027:

- Budget UE: € 365 M.
- Transfert du 1er pilier: € 809 M.
(€108 → €216 mln/an)
- Co-financement national:
 - Provinces: € 359 M.
 - Etat: € 271 M.
 - Autorités de l'eau: € 159 M.

Total 2^{ème} pilier

€1,963 Md.

Prime à l'hectare

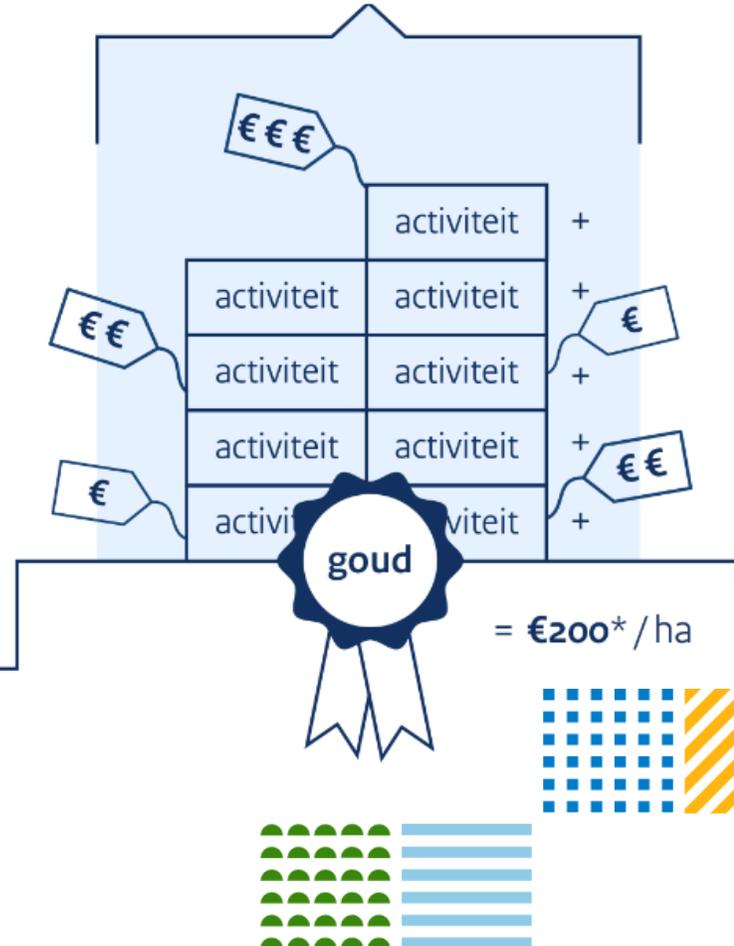
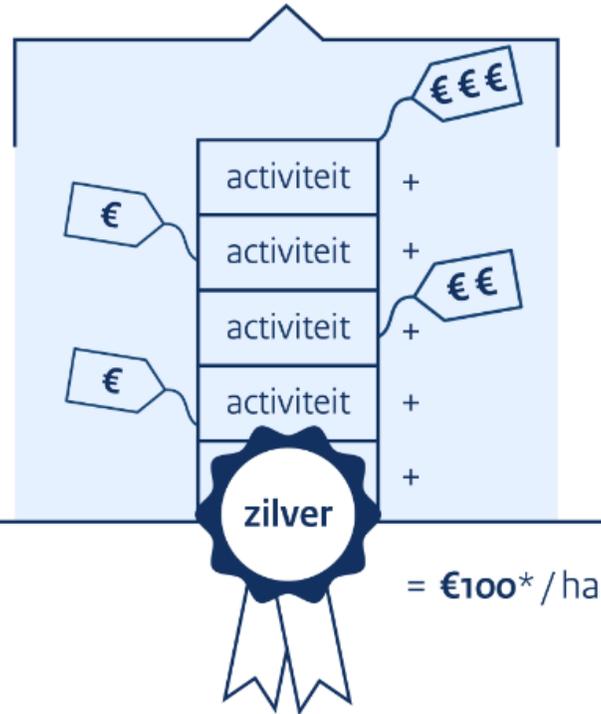
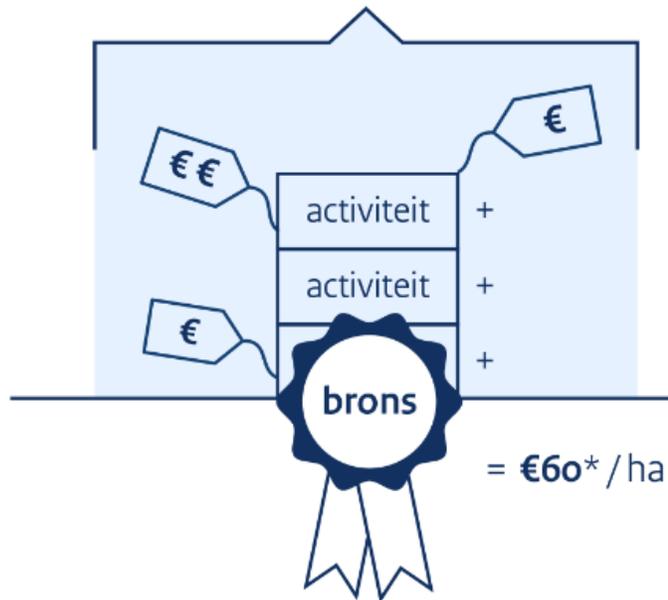


Étape 2 : choix des niveaux bronze, argent ou or pour les éco-régimes

Seuil nécessaire pour le niveau or :
nb ha × 200 €

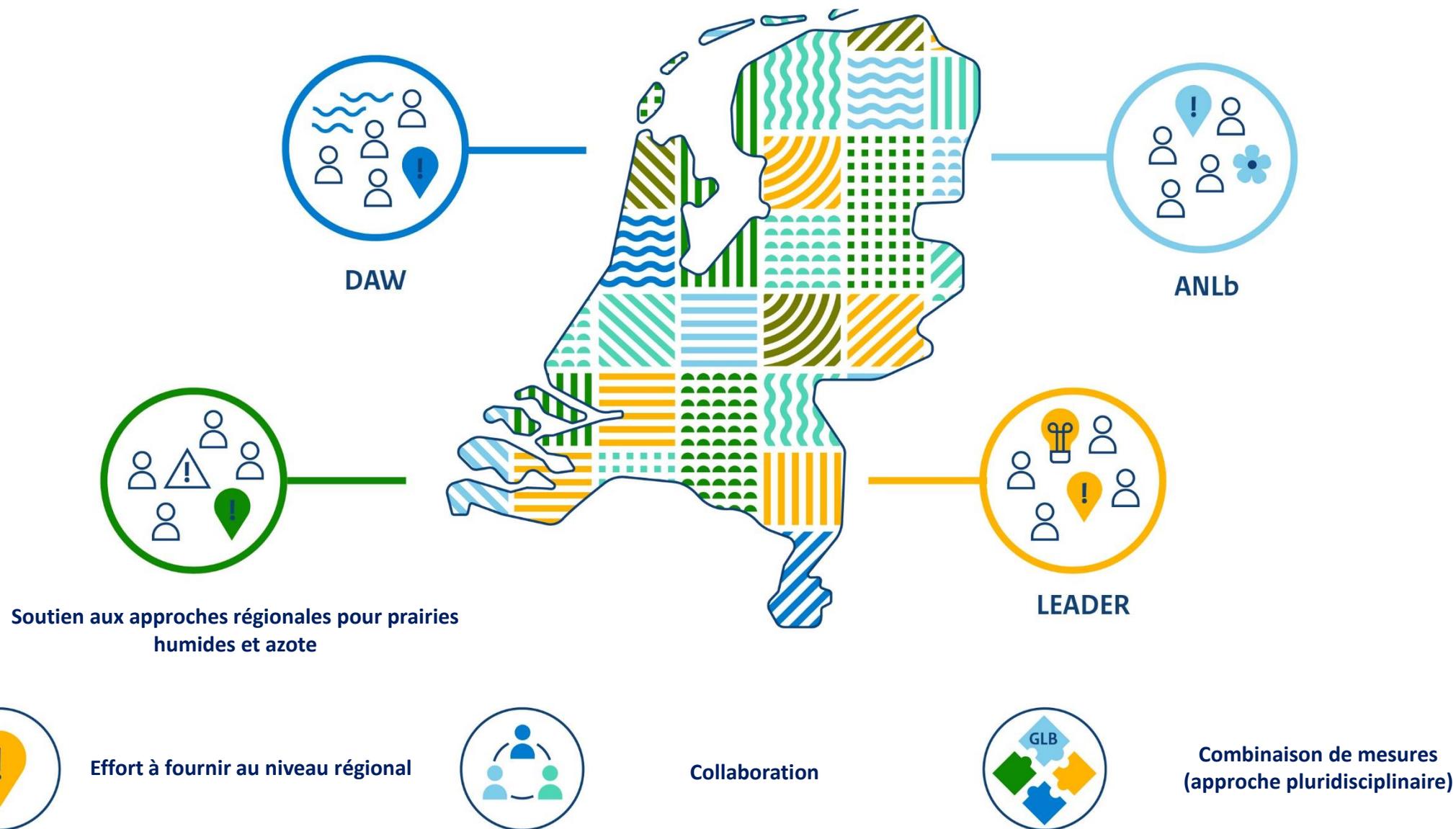
Seuil nécessaire pour le niveau argent :
nb ha × 100 €

Seuil nécessaire pour le niveau bronze :
nb ha × 60 €



*Alle bedragen en punten zijn nog een concept

Interventions de la PAC pour les différents secteurs d'action



Contexte: la situation de l'azote

- Mai 2019 - jugement du Conseil d'Etat au regard des manquements néerlandais en matière de réduction des rejets d'azote dans l'environnement vis-à-vis des obligations européennes : Directive habitats et Directive oiseaux. En suit une nature en mauvais état et une réduction de la biodiversité.
- Tant que ce problème n'est pas réglé, les constructions qui engendrent de nouvelles émissions (exploitations agricoles, routes, aéroports, habitations) ne reprendront pas.
- Objectifs de réduction des rejets d'azote:
 - 50% en 2030
 - 74% des zones Natura2000 sous le seuil critique de rejets en 2030.

Contexte: la situation de l'azote (2)

- Pas d'objectifs explicites de réduction du cheptel
- Grandes différences entre zones: dans certaines zones des réductions d'émissions d'azote nécessaires de 70% (près des zones Natura2000)
- Approche régionale et au cas-par-cas
- Budget d'argent public disponible: 25 milliards d'euros, entre autres pour l'achat de fermes
- Approche volontaire, mais expropriation si inévitable
- Les organisations agricoles craignent qu'une réduction du cheptel de 30% devrait être nécessaire.

Contexte: la situation de l'azote (3)

- Été 2022: mouvements de contestation des agriculteurs
- Nomination d'un médiateur indépendant (Monsieur Johan Remkes)
- Rapport du médiateur de septembre 2022 apaise la situation, même si les objectifs restent les mêmes
- Recommandation d'acheter en priorité les 500 à 600 fermes les plus polluantes
- Rôle de l'innovation
- Depuis des discussions entre organisations agricoles et autorités publiques sur: Comment procéder?

Contexte: dérogation Directive Nitrates

- Depuis 2006 les Pays-Bas bénéficient d'une dérogation de la Directive Nitrates (230 à 250 kg d'azote par hectare)
- La Commission européenne estime que cela ne peut pas durer, vu les quantités de nitrates dans l'eau
- La dérogation est renouvelée et sera abolie en 2026 et entretemps graduellement réduite de 250 à 170 kg d'azote par hectare.

Merci beaucoup pour votre attention!

Questions?